

USAGE DU MATERIEL DU PORT
GRUTAGE MAXIMUM DE CHARGE : 8 TONNES
(tarif 2019)

POIDS DU NAVIRE	TARIFS 2019			
	MANŒUVRE SIMPLE		ALLER/RETOUR 24H MAXIMUM	
	H.T.	T.T.C.* (à titre indicatif)	H.T.	T.T.C.* (à titre indicatif)
Jusqu'à 1 tonne	27,33 €	32,80 €	61,92 €	74,30 €
Jusqu'à 2 tonnes	54,58 €	65,50 €	96,42 €	115,70 €
Jusqu'à 3 tonnes	81,83 €	98,20 €	133,67 €	160,40 €
Jusqu'à 4 tonnes	109,17 €	131,00 €	168,25 €	201,90 €
Jusqu'à 5 tonnes	136,42 €	163,70 €	203,75 €	244,50 €
Jusqu'à 6 tonnes	163,75 €	196,50 €	238,25 €	285,90 €
Jusqu'à 7 tonnes	191,00 €	229,20 €	272,83 €	327,40 €
Jusqu'à 8 tonnes	218,25 €	261,90 €	307,42 €	368,90 €

ces tarifs sont assujettis à T.V.A au taux en vigueur

	H.T	T.T.C *
Grutage engins spéciaux Multicoques, etc ...	31,58 €	37,90 €
Remplacement bout amarrage Détériorer par un utilisateur	92,42 €	110,90 €
Matériel appartenant entreprise Stationnement gros engin sur concession 1/2 Journée	25,92 €	31,10 €
Taxe d'Usage (Grutages, Manutention...)	42,83 €	51,40 €
Intervention Plongeur service exceptionnel Mise à Pied d'œuvre	31,58 €	37,90 €
Intervention Plongeur service exceptionnel Par 1/4 d'heure	72,42 €	86,90 €
Remise au Port d'un navire échoué ou Dérivant comprenant la mise en œuvre d'une navette, l'intervention du personnel	316,50 €	379,80 €

*** Ces tarifs sont assujettis à T.V.A. aux taux en vigueur**